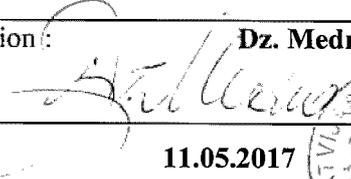
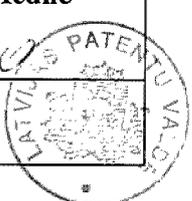


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18ter.2)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a déjà communiqué une notification de refus provisoire total ou partiel et, toutes les procédures devant l'Office étant achevées, la protection est à présent accordée pour une partie ou la totalité des produits ou services. (Pour confirmer un refus total, veuillez utiliser le formulaire type n° 6.)

| | |
|------|--|
| I. | Office qui envoie la déclaration : OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Téléphone 371 67099605 7/70, Citadeles iela Télécopie 371 67099650 LV 1010, Rīga LETTONIE |
| II. | Numéro de l'enregistrement international : 741 975 |
| III. | Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Dochirnie pidpriemstvo "Kondyterska korporatsiia "Roshen" Elektrykiv vul., 26/9 Kyiv 04176 (UA) |
| IV. | <input type="checkbox"/> Protection pour tous les produits et/ou services <i>(Cocher cette case si une notification de refus provisoire a précédemment été communiquée mais que, finalement, la protection est accordée pour <u>tous</u> les produits ou services.)</i> Toutes les procédures devant l'Office sont achevées ; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour <u>tous</u> les produits et/ou <u>tous</u> les services demandés (règle 18ter.2)i). <input checked="" type="checkbox"/> Protection pour une partie des produits : classe 16 et classe 29 classe 30 Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; vinaigre, sauces (condiments); épices; glace à rafraîchir. Toutes les procédures devant l'Office sont achevées ; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour les produits et/ou services suivants (règle 18ter.2) ii) (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire) : |
| V. | Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : Dz. Medne  |
| VI. | Date : 11.05.2017  |